



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
SCHEMA PLURIANNUEL
D'ACCESSIBILITE NUMERIQUE
2025 – 2027

04/07/2025

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
POLITIQUE D'ACCESSIBILITE.....	3
RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES AFFECTEES A L'ACCESSIBILITE NUMERIQUE	4
ORGANISATION DE LA PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITE NUMERIQUE	4
Accompagnement et sensibilisation	5
Recours à des compétences externes.....	5
Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les projets	5
Prise en compte de l'accessibilité dans les procédures de marché	5
Recrutement	6
Traitement des retours utilisateurs.....	6
PROCESSUS DE CONTROLE ET DE VALIDATION	6
PERIMETRE TECHNIQUE ET FONCTIONNEL.....	6
Recensement	6
Évaluation et qualification.....	7
AGENDA PLANIFIE DES INTERVENTIONS	7
Plan Annuel 2025	8
Plan Annuel Prévisionnel 2026.....	9
Plan Annuel Prévisionnel 2027.....	10

Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Politique d'accessibilité

L'accessibilité numérique est au cœur des préoccupations liées au développement ou à la mise à disposition de sites web ou d'applications tant auprès du public que des personnels internes à la Bibliothèque nationale de France (BnF).

Cette volonté s'illustre par l'élaboration de ce schéma pluriannuel d'accessibilité numérique associé à des plans annuels d'action, dans l'objectif d'accompagner la mise en conformité au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) et l'amélioration progressive des sites web et applications concernés.

L'élaboration, le suivi et la mise à jour de ce schéma pluriannuel est placé sous la responsabilité d'un.e référent.e accessibilité numérique. Un processus est en cours au sein de l'établissement pour nommer ce.tte référent.e et l'organisation associée.

Sa mission est de promouvoir l'accessibilité par la diffusion des normes et des bonnes pratiques, accompagner les équipes internes par des actions de formations notamment, de contrôler et de veiller à l'application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 en procédant à des audits réguliers, assurer la prise en charge des demandes des utilisateurs et de manière générale la qualité du service rendu aux utilisateurs en situation de handicap.

Au-delà du numérique, l'ensemble des dispositifs d'accessibilité existants à la BnF est renseigné dans la page web suivante : <https://www.bnf.fr/fr/les-dispositifs-daccessibilite-existants>

Ressources humaines et financières affectées à l'accessibilité numérique

La BnF aura recours à un marché public pour la fourniture de prestations d'accompagnement et d'expertise permettant à la BnF d'améliorer l'accessibilité de ses applications et sites Web.

La BnF s'appuie sur une Cheffe de projet Développement stratégique des publics en situation de handicap. Un comité mission handicap est rattaché à la Direction des Publics de l'établissement.

La BnF s'appuie également sur une référente handicap rattachée à la direction déléguée aux ressources humaines est en charge du suivi des actions en direction du personnel de la BnF en situation de handicap (environnement numérique de travail, outils et applications mis en œuvre par la BnF).

Les experts fonctionnels ainsi que développeurs BnF en charge de la réalisation des sites et applications web sont régulièrement sensibilisés ainsi qu'accompagnés dans la conduite des projets.

Organisation de la prise en compte de l'accessibilité numérique

La prise en compte de l'accessibilité numérique nécessite une adaptation de l'organisation interne de production et de gestion des sites web et application concernés, l'accompagnement des personnels, une modification des procédures de marché et, enfin, la prise en charge des personnes en situation de handicap lorsqu'elles signalent des difficultés.

Une démarche de coordination et de pilotage est en cours au niveau de l'établissement.

L'établissement prend en compte dans sa réflexion le fait que les demandes puissent provenir d'utilisateurs de la BnF ou d'agents.

Les éléments ci-dessous décrivent les points importants sur lesquels la BnF s'appuie pour améliorer l'accessibilité numérique de l'ensemble de ses sites web et applications.

Accompagnement et sensibilisation

Tout au long de la période d'application de ce schéma, des actions d'accompagnement et de sensibilisation sont organisées afin de permettre aux personnels intervenant sur les sites et les applications de développer, éditer et mettre en ligne des contenus accessibles. Elles pourront se décliner sous forme d'ateliers de sensibilisation, et d'accompagnement des équipes (webinaires, démonstration d'outils).

Recours à des compétences externes

Chaque fois que nécessaire, il est fait appel à des intervenants externes afin d'accompagner la BnF dans la prise en compte de l'accessibilité. Cela recouvre par exemple les actions de sensibilisation et de formation, les actions d'accompagnements et plus particulièrement les actions d'audits et de certification des sites web et applications concernées.

Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les projets

Les objectifs d'accessibilité et de conformité au RGAA sont inscrits et rappelés dès le début des projets dont ils constituent un axe majeur et une exigence de base.

De la même manière, ces objectifs et ces exigences sont rappelés dans les éventuelles conventions établies avec nos opérateurs, délégataires ou partenaires.

Des tests utilisateurs peuvent être organisés en phase de conception, de validation ou d'évolution d'un site web ou d'une application avec si possible une ou plusieurs personnes en situation de handicap, ou le cas échéant en utilisant les outils de lecture automatique, d'aide à la lecture ou de vérification des critères RGAA.

Prise en compte de l'accessibilité dans les procédures de marché

L'accessibilité numérique et la conformité au RGAA constituent une clause contraignante et participent à l'évaluation de la qualité de l'offre d'un prestataire lors de la commande de travaux au travers des appels d'offres notamment.

Les procédures d'élaboration des marchés ainsi que les règles d'évaluation des candidatures ont été adaptées pour prendre en compte les exigences de conformité au RGAA.

Recrutement

Les compétences en matière d'accessibilité numérique des personnels intervenant sur les services numériques, sont indiquées dans les compétences attendues dans les fiches de postes et participent aux critères de recrutement.

Traitement des retours utilisateurs

Conformément aux dispositions prévues par le RGAA et aux attentes légitimes des utilisateurs, une adresse générique webmaster@bnf.fr est mise en place un permettant aux utilisateurs en situation de handicap de signaler ses difficultés (Les utilisateurs pouvant être soit des agents BnF soit des publics).

Processus de contrôle et de validation

Chaque site ou application, dans le périmètre de coût soutenable couvert par la loi, fera l'objet lors de la mise en ligne initiale, ou lors d'une mise à jour substantielle, ou d'une refonte ou à la fin des opérations de mises aux normes, d'un contrôle permettant d'établir une déclaration de conformité conformément aux termes de la loi.

Pour en garantir la sincérité et l'indépendance, ce contrôle sera effectué par une personne formée (interne ou externe) qui n'aura pas été impliquée dans le projet.

Ces opérations de contrôles destinées à l'établissement ou la mise à jour des déclarations de conformité interviennent en complément des opérations habituelles de recette et contrôles intermédiaires qui sont organisées, si nécessaire, tout au long de la vie des projets.

Périmètre technique et fonctionnel

Recensement

La BnF gère un parc conséquent de sites et applicatifs (plus de 150 front offices) à destination du public ou de ses personnels.

Au regard de la volumétrie, de l'usage et du cycle de vie de ces applications et sites, le choix a été fait de concentrer les efforts sur une vingtaine de sites principaux notamment pour mettre à jour la mention légale d'accessibilité.

Évaluation et qualification

Chaque site ou application a été qualifié selon des critères tels que la fréquentation, le service rendu, la criticité, le cycle de vie (date de la prochaine refonte) ou encore les technologies employées.

Agenda planifié des interventions

Ce schéma pluriannuel est accompagné de plans annuels d'actions qui décrivent en détail les opérations mises en œuvre pour prendre en charge l'ensemble des besoins en termes d'accessibilité numérique de la Bibliothèque nationale de France (BnF).

Compte tenu de la complexité des sites et des applications, les opérations de mise en conformité sont réalisées en fonction leur classement par ordre de priorité (audience, date de dernière audit...) et leur évaluation en termes de faisabilité.

Plan Annuel 2025

Date de mise à jour 25/04/2025

Type (Audit/ Certification)	Nom du Site	URL	Date souhaitée
Certification	Patrimoines Partagés	https://heritage.bnf.fr/bibliothequesorient	T4 2025
Audit	Commun patrimoine	https://www.communpatrimoine.fr	T4 2025
Audit	Espace personnel	https://espacepersonnel.bnf.fr	T4 2025
Audit	Authentification publique	authentification.bnf.fr gestioncompte.bnf.fr renouvelermotdepasse.bnf.fr	T4 2025
Audit	Gallica	https://gallica.bnf.fr	T4 2025

Plan Annuel Prévisionnel 2026

Date de mise à jour 25/04/2025

Type (Audit/ Certification)	Nom du Site	URL	Date souhaitée
Contre Audit	INSCRIPTION billetterie	https://inscriptionbilletterie.bnf.fr	T1 2026
Certification	KITCATNG	https://kitcatng.bnf.fr	T1 2026
Certification	Portail ressources électroniques	https://bdl.bnf.fr	T1 2026
Audit	NOEMI	https://noemi.bnf.fr	T1 2026
Audit	Gallica Marque Blanche Piréneas	https://www.pireneas.fr/	T1 2026
Audit	Gallica Marque Blanche Yroise	https://yroise.biblio.brest.fr	T1 2026
Certification	DATA	https://data.bnf.fr	T1 2026
Audit	Gallica	https://gallica.bnf.fr	T1 2026
Certification	Essentiels	https://essentiels.bnf.fr	T1 2026
Certification	Classes	https://classes.bnf.fr/	T2 2026
Certification	Expositions	https://expositions.bnf.fr/	T2 2026
Certification	CNAC	https://cirque-cnac.bnf.fr/	T2 2026
Certification	Editions BnF	https://editions.bnf.fr	T2 2026
Certification	Réservation RAO	reservationrao.bnf.fr	T2 2026
Certification	CNLJ	https://cnlj.bnf.fr/	T2 2026
Certification	Api BnF	https://api.bnf.fr	T2 2026
Audit	CCFR	https://ccfr.bnf.fr/	T2 2026
Certification	Comité histoire	https://comitehistoire.bnf.fr	T3 2026
Certification	Annuaire des experts	https://experts.bnf.fr	T3 2026
Audit	Numba	https://numba.cirad.fr/	T3 2026

Plan Annuel Prévisionnel 2027

Date de mise à jour 25/04/2025

Type d'audit	Nom du Site	URL	Date Souhaitée
Certification	Catalogue archives et manuscrits	https://archivesetmanuscrits.bnf.fr	T1 2027
Audit	Nouveautés éditeurs	https://nouveautes-editeurs.bnf.fr/	T1 2027
Certification	Gallica Marque Blanche Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand (en construction)	T1 2027
Certification	Gallica Marque Blanche Cirdoc	Cirdoc (en construction)	T1 2027
Audit	Gallica	Gallica.bnf.fr	T1 2027
Audit	Portail national de l'Edition Adaptée	En construction	T1 2027
Contre audit	Espace personnel du lecteur	https://espacepersonnel.bnf.fr	T2 2027
Audit	Site institutionnel BnF	https://www.bnf.fr/fr/	T2 2027
Audit	Delia	https://delia.culture.gouv.fr/	T3 2027